

CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2019

à 20H00

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du PV de séance du dernier conseil municipal.**
- 2. Andabre - convention avec Hérault Covage THD**
- 3. Andabre - Fibre optique construction d'un NRO**
- 4. Hameau d'Héric - projet de rénovation du centre bourg**
- 5. Enedis - Travaux HT Andabre-Travaux éclairage public**
- 6. Pétanque Andabraise - Aménagement jeu de boules**
- 7. Maison de Compeyre - poursuite des travaux**
- 8. Clôture du budget eau assainissement**
- 9. Régularisation comptable DM n°1**
- 10. Visite du Président du Conseil Départemental**
- 11. Travaux en cours**
- 12. Recrutement d'un employé communal cours**
- 13. Présentation nouvelle directrice de la CC MLMHL**
- 14. Maison médicale**
- 15. Affaire Chantemesse c/Ministère cohésion de territoires et des relations avec les collectivités**
- 16. CCMHL - Approbation du rapport validé par la clect**
- 17. 14ème Rando communale**
- 18. Organisation cérémonies inauguration Douch**
- 19. Voeu soutien famille Bardhoschi**
- 20. Infos communales**



Commune de Rosis

CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2019

20H00 à ANDABRE

Membres présents : M.M. Jacques MENDES - Sébastien ALLIES - Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Anne MAUREL-. Stéphane SAUTEREL.

Membre (s) absents ou excusé(s) : - Nathalie MENDES (pouvoir Sébastien ALLIES) - Arlette ARAGON

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR DETAILLE

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL DE JUILLET 2019

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du juillet 2019.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont des observations à formuler.

VOTE du Conseil: Le maire adopte la proposition de la majorité de supprimer l'ordre du jour proposé concernant la réalisation d'une aire de parking à Douch.

2 -ANDABRE - CONVENTION POUR INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT RESEAU THD

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre développement de la fibre optique par le département, la société «Hérault Covage THD», a pour objet de construire, d'établir et d'exploiter un réseau de communications électroniques à très haut débit dans le cadre d'une convention de délégation du service public conclue avec le département de l'Hérault et entrée en vigueur le 7 février 2018 pour une durée de 25 ans.

Il indique que la mise a disposition de la parcelle du domaine privé de la commune cadastrée section AB n° 140, pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques doit faire l'objet d'une convention entre la commune et la Sté HERAULT THD.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention et tout acte afférent.

VOTE du Conseil: Adopté.

3 - ANDABRE - FIBRE OPTIQUE THD - CONSTRUCTION D'UN NRO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, que dans le cadre du déploiement de la fibre optique et la mise en place d'un réseau Très Haut Débit sur la commune, des travaux d'implantation d'un NRO, vont être effectués en prolongement de l'actuel vestiaire d'Andabre sur un socle d'environ 6m X 3,5 m, et nous devons nécessairement ,déplacer le poteau béton d'un à deux mètres.

Il indique que le début des travaux est programmé pour **le 16 septembre 2019** et risquent durant la construction de cet équipement , de perturber l'activité de l' association. « La Pétanque Andabraise » . La présidente de cette association a été prévenue de la date du début des travaux.

il propose aux membres du conseil d'examiner cette proposition et d'en débattre éventuellement.

AVIS du Conseil: Le Conseil prend acte de l'information.

4 - HAMEAU D'HERIC - PROJET DE RENOVATION DU HAMEAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite qu'il vient d'effectuer au hameau d'Eric en compagnie de Germain Farenq et du directeur du syndicat d'eau et assainissement « Mare et Libron » pour examiner la situation de ce hameau.

Il s'avère dans un premier temps, que le chemin communautaire d'Héric présente en certains endroits de l'itinéraire, notamment sur la partie communale des dégradations que nous aurons à traiter lors du prochain exercice budgétaire.

D'autre part, le sol du hameau en certains endroits nécessite d'être réparé. La commune fournira prochainement des dalles pour combler ces «manque s » sur les chemins qui se croisent dans le Hameau et qui seront posées par un résident du hameau.

Ensuite l'accès au hameau juste après le pont, nécessite un revêtement en béton sec, que nous transporterons et réaliserons nous même en automne dès le retour de l'employé communal. Les deux lampadaires néon qui équipent le hameau sont défectueux et devront être changés.

Il indique qu'en ce qui concerne l'assainissement dans le hameau trois habitations dont un « gîte d'étape » déversent leurs effluents dans des ruines causant des odeurs pestilentielles dans tout le hameau, ces personnes seront convoquées en Mairie pour évoquer ce problème. Le réseau d'eau sera également examiné par le Syndicat Mare et Libron.

En outre les barrières de protection du pont à l'entrée pour sécuriser du hameau devront être changées.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ces propositions et de l'autoriser à les réaliser dans les meilleurs délais.

VOTE du Conseil: *Adopte les propositions du Maire*

5 - ENEDIS -TRAVAUX RESEAU HT. - RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux de mise à la terre du réseau électrique sur l'ensemble du réseau communal réalisés par l'entreprise CONSTANT sont terminés.

Il indique que les travaux de restauration de la ligne haute tension et la mise en place de nouveaux isolateurs sont terminés. La panne qui affectait les hameaux de Rosis, d'Héric et de Douch a été décelée aux environs d'Héric et réparée. voir article midi libre.

Il précise d'autre part qu'une vingtaine de nouvelles lanternes d'éclairage public de couleur grise de type Led remplaceront celles non conformes.

Pour information : *Le Conseil prend acte de l'information.*

6 - PETANQUE ANDABRAISE- AMENAGEMENT DU JEU DE BOULES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la proposition formulée par la Présidente de la Pétanque Andabraise qui nous demande d'agrandir le terrain de boule en direction du terrain de football d'une dizaine de mètres environ. Elle propose également la restauration et la pose d'une géo membrane pour empêcher l'herbe de repousser avec revêtement de sable.

Il indique qu'en ce qui le concerne il n'est pas défavorable à ce projet d'aménagement de ce nouvel emplacement qui va nécessiter toutefois un investissement non négligeable qui nous obligera à solliciter nos partenaires institutionnels pour nous aider à la financer .

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ces propositions.

VOTE du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire.*

7 - COMPEYRE- POURSUITE DES TRAVAUX MAISON COMMUNALE

Monsieur le maire informe les membres du conseil, que les travaux sur la maison communale se poursuivent par étape, la pose des escaliers , du volet électrique et de la rampe de protection sont commandés et seront posés sous trois semaines.

Il indique également que les stagiaires du Gréta interviendront dès la rentrée scolaire pour raccorder la salle d'eau à l'étage , les toilettes et la cuisine au Rez de chaussée.

Il précise qu'en suivant , nous poursuivrons les travaux de mise peinture de cette habitation et le raccordement et la pose d'un compteur électrique.

Pour information : *Le Conseil prend acte de l'information.*

8 - CLOTURE DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que suite aux délibérations décidant le transfert de la compétence eau et assainissement collectif au SI Mare et Libron.

Il indique qu'il y a lieu ,considérant le vote du compte administratif 2017 du budget annexe eau et assainissement que ces opérations budgétaires et comptable de transfert sont des opérations réelles et qu'il y a lieu de clôturer ce budget annexe eau et assainissement au 31 décembre 2017.

Il précise qu'à cette date, le comptable public procèdera au transfert des balances du budget eau assainissement sur le budget principal par opération d'ordre non budgétaires.

Il propose aux membres du Conseil après en avoir délibéré, d'autoriser la clôture du budget eau et assainissement et d'autoriser le comptable à procéder à l'intégrait des comptes du budget eau et assainissement dans le budget principal de la commune.

VOTE du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire.*

9 - FINANCES COMMUNALE - REGULARISATION COMPTABLE DM N° 2

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'examiner la DM N°2 qui prend en compte la régularisation comptable concernant la caution du loyer de la maison d'Andabre et l'inscription au budget des subventions HP 2019.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
COMPTE 6288	-7 800.00	
COMPTE 023	+8 075.00	
COMPTE 7718		275.00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
COMPTE 165	275.00	
COMPTE 2138-103	4 200.00	

COMPTE 212-118	18 100.00	
COMPTE 132-103		2 550.00
COMPTE 132-118		11 950.00
COMPTE 021		8 075.00

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir délibérer.

Vote du conseil: le conseil adopte la proposition du maire.

10 - VISITE DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil , de la visite du Président du Conseil Départemental M. Kléber MESQUIDA que nous accueillerons sur le territoire de notre commune le **2 octobre de 9H00 à 10H00**.

Il indique qu'après un bref entretien au cours duquel seront évoqués divers projets , nous irons faire une visite sur le pont vieux d'Andabre et évoquerons notamment le projet d'aménagement du pont sur la RD 922. L'entretien des berges en bordure de la départementale, les ralentisseurs à Andabre ,le remplacement des panneaux endommagés etc...

Il précise également que le cabinet du président du Conseil vient de lui faire savoir que Kléber Mesquida assistera à la cérémonie anniversaire de la Maison du mouflon et à l'inauguration de la stèle du mouflon le **12 sept 2019 à Douch**. Seront également présentes les personnalités suivantes , le Sous Préfet, la Vice présidente du CD Marie Pierre Pons, le Pdt de la CC MLMHL et le Président de la FDC 34, le député Huppé ,le président du PNRHL, la Conseillère régionale Béatrice Négrier, le Pdt de l'AMF et le directeur de l'ONF).

Pour information: Le Conseil prend acte de l'information.

11 INFOS SUR LES TRAVAUX TERMINES EN COURS OU PROGRAMMES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux qui viennent d'être réalisés sur la voirie communale à Rosis, Madale et sur la voirie communautaire à Lafage reprendront début septembre.

Débroussaillage - **Il indique** qu'il a fait procéder par l'entreprise Portulier à des travaux de débroussaillage sur le chemin de LA PALISSE et de celui de ROGAINARD à Rosis. Pour ce dernier qui est en mauvais état ,il devra être envisagé de le restaurer. Toutefois , compte tenu du linéaire (1,3km) ,il devra faire l'objet d'un dossier au CD 34 pour obtenir les aides nécessaires à son financement .

Voirie communautaire - **Il indique également** que des travaux sur certaines parties du chemin communautaire des gorges d'Héric qui présente des dégradations en certains endroits, seront inscrits sur l'exercice budgétaire 2020 de la CC MLMHL.

Voirie communale - **Pour ce qui concerne** l'achèvement du chemin de La Combe d'Andabre, et d'une partie du chemin de Mounis, qui nécessite l'utilisation d'une toupie de béton pour terminer les travaux , Il est prévu de les réaliser courant septembre.(Huit toupies de 7 M3 ont été nécessaires pour refaire cette voie).

Voirie Départementale - les travaux de revêtement de la voirie communale entre Rosis et le Cabaret sont terminés .En cours actuellement sur la route de l'Espinouse la construction d'aménagements routiers de sécurité réalisés par l'entreprise Ferrini.

Douch , les barrières de protection sont enfin posées . Reste celles du chemin du calvaire à Andabre qui devraient l'être prochainement.

Douch une barrière vient d' être installée sur la place afin que le camion qui collecte les ordures ménagère puisse ne pas être gêné par des véhicules en stationnement . Elle a été mise en place par l'entreprise qui va refaire la borne fontaine.

Les travaux concernant le remplacement des WC du gîte Marcel Cèbe, s'effectueront en fonction des disponibilités des stagiaires du Gréta avant la fin de l'année.

Andabre, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les travaux de construction d'un NRO, dans le prolongement de l'actuel vestiaire d'Andabre sur un socle d'environ 6m X 3,5 m, débuteront **le 16 Septembre 2019**.

Andabre le logement social communal, réalisé il y a une dizaine d'année, nécessitait d'être remis en état dans sa totalité. Il est actuellement loué par un locataire qui était dans l'incapacité d'effectuer ces travaux . L'employé communal a entrepris les travaux de remise en peinture de cet appartement qui sont désormais terminés.

Pour information: Le Conseil prend acte de l'information.

12 - PROJET DE RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu, compte tenu du départ programmé de Fabrice DELACOUR pour indisponibilité médicale à la fin de l'année, de procéder au recrutement d'un nouvel agent d'entretien pour le remplacer à compter du **1er janvier 2020** dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'un an.

Il indique qu'il va entreprendre les démarches nécessaires pour procéder au recrutement d'un nouvel agent polyvalent pour le remplacer .Une fiche de poste sera proposée aux candidats;

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à entreprendre toutes les démarches nécessaires dans le cadre de ce recrutement.

VOTE du Conseil: Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire.

13 - CC MLMHL - PRESENTATION NOUVELLE DIRECTRICE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil que la remplaçante de Vanessa Fédérico, au poste de DRH de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune Montagne du Haut Languedoc, se nomme **Isabelle St Hilary**.

Il indique qu'elle effectuera une visite de notre commune **Le 23 octobre 2019**.

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information.

14 - RÉUNION MAISON MEDICALE DE ST GERVAIS

Monsieur le Maire. Informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui adresser la Mairie de St Gervais, lui indiquant qu'une réunion est envisagée **le jeudi 10 octobre** à 14h, avec le Dr Maurel pour aborder la question des baux et la gestion du cabinet polyvalent.

Il indique qu'à cette date il sera absent du département, et propose qu'en son absence, Anne Maurel le représente à cette réunion .

Pour information : Le Conseil prend acte de l'information.

15 - AFFAIRE CHANTEMESSE / MINISTERE DE LA COHESION TERRITORIALE

Monsieur le Maire. Informe les membres du Conseil du courrier en date du 26 août 2019 que vient de lui adresser le greffe de la cour administrative d'appel de Marseille concernant l'affaire Chantemesse c/ Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités.

Il précise que l'affaire citée ci dessus est inscrite au rôle de l'audience publique du 17/09/2019 à 09h00 qui se tiendra à la cour administrative d'appel de Marseille. Et qui concerne la demande d'annulation du jugement de rejet n° 1603777 Ddu 22 mars 2018(TA de Montpellier) - refus de permis de construire.

Pour information : *Le Conseil prend acte de l'information.*

16 - CC MLMHL - APPROBATION DU RAPPORT VALIDE PAR LA CLECT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil , vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le Code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération D 2017-042 du 30 janvier 2017 du conseil communautaire portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 7 décembre 2018 portant extension du périmètre de la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc avec le rattachement de la commune de Saint-Salvi-de-Carcavès

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu les délibérations D 2018_253 du 8 novembre 2018 et D 2019_092 du 25 avril 2019 du conseil communautaire modifiant l'intérêt communautaire,

Vu le rapport de la CLECT ci-joint, adopté à l'unanimité par la CLECT le 16 juillet 2019, notifié par la Communauté de communes le 26 juillet 2019, qui a pour objet de présenter une méthodologie d'évaluation des charges transférées et d'estimer leurs montants,

Considérant que ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du CGCT, prises dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission. Le rapport est également transmis à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que les attributions de compensation définitives seront validées par le conseil communautaire suite à l'approbation du rapport par les conseils municipaux,

Il propose aux membres du Conseil D'approuver le rapport validé par la CLECT le 16 juillet 2019 ci-après **annexé.**

Vote du Conseil: *Le Conseil unanime approuve le rapport validé pr la CLECT.*

17 - 14ème RANDO COMMUNALE DE ROSIS

Monsieur le Maire. Informe les membres du Conseil que la 14ème Rando communale se déroulera sur le massif du caroux le 22 septembre 2019 au départ de Douch.

Il indique que jean louis Satre pilotera la Rando suivant un itinéraire qui empruntera le vialais, le col de l'ourtigas et la serre d'arrêt.

Il précise qu'un petit déjeuner d'accueil sera servi lors des inscriptions à la salle du refuge MC ou des T-Shirts seront distribués. Des boissons rafraichissantes et un goûter seront offert à la fin de la rando.

Pour info: *Le Conseil prend acte de l'information.*

18 -ORGANISATION CEREMONIES & INAUGURATION DU 12 SEPTEMBRE A DOUCH

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des modalités d'organisation lors du 10ème anniversaire de la Maison du mouflon et du Caroux anniversaire et de l'inauguration de la stèle du Mouflon.

10h accueil des personnalités

10h30 Début de la cérémonie anniversaire à la Maison du Mouflon - Visite des invités - Allocutions .

11h 30 direction la stèle du mouflon pour le dévoilement de la sculpture du Mouflon - Allocutions

12h 00 Cocktail déjeunatoire.

A cette occasion un chapiteau destiné à l'apéritif déjeunatoire sera mis en place dès mercredi sur la place de Douch par l'employé communal.

Pour info: *Le Conseil prend acte de l'information.*

20 -VOEU DE SOUTIEN A LA FAMILLE BARDHOSHI DE FRAISSE S/AGOUT

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil, du vœu votée par le Conseil municipal de Fraïsse. qui souhaite que madame Floridge Bardhodshi et ses deux enfants puissent continuer à séjourner en France et continuer à vivre à Fraïsse sur août.

Il indique que ces personnes sont bien intégrées au village avec le soutien d'une grande partie de la population

Il précise que Madame Bardhoshi bénéficie d'une promesse d'embauche, et que les deux enfants sont scolarisés sans problème particulier. Il apparait de plus, que leur retour en Albanie pourrait mettre en danger leur sécurité

Il propose que solidaire avec la commune de Fraïsse s/agoût nous nous association à cette démarche et comme eux ,nous demandions à Monsieur le Préfet de bien vouloir suspendre l'obligation de quitter le territoire français qui frappe cette famille.

Vote du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable au vœu de soutien proposé.*

21 -

INFOS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que **La 21ème Fête des jardiniers arrive à grands pas !**

Le Réseau des jardiniers du Parc naturel régional du Haut-Languedoc vous donne rendez-vous **le samedi 5 octobre à partir de 9h**, à Labastide-Rouairoux, à la Salle des marché.Vous trouverez ci-joint l'affiche de l'évènement si vous souhaitez en informer les habitants de votre commune.Voici le programme :

A partir de 9h : Bourse d'échange et marché de producteurs

11h30 : Remise de prix aux écoles et jardins participatifs

12h30 : Remise de prix et repas festif

Les inscriptions au repas sont obligatoires.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin d'inscription pour le repas ou la bourse d'échange, n'hésitez pas à le demander.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la statistique suivante:

STAT. MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX

Nombre de visiteurs durant les 10 années d'exercice de la Maison du Mouflon et du Caroux les après midi d'avril à septembre.

DU 2. 07. 2009 au 1.09. 2019 = 35 781 visiteurs ont été enregistrés.

Infos diverses

Le MAIRE informe les membres du Conseil de la nomination de M. JACQUES WITKOWSKI, nouveau préfet de l'Hérault qui a pris ses fonctions le lundi 26 août 2019.

LE MAIRE informe les membres du conseil qu'il a adressé ses condoléances en son nom personnel et au nom des membres du conseil lors du décès de Jacqueline Fabre la maman de Sylvie Aubagnac et de celui de Léon Rougié, ancien conseiller Municipal de la commune de Rosis.



Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

